



Proposition d'actions en partenariat

Théâtre et Danse.



MTD 2018-2019

Discipline	Intervenant	Titre du projet	Public	Volume	Descriptif
1 Théâtre	BENOÏT	<i>Conte à rebours</i>	CE1- CE2- CM1- CM2	3 x 20 h	Revisiter la dramaturgie d'un conte, et ensemble s'amuser à le détourner en changeant ses éléments narratifs. À partir de cette réécriture collective, allez vers l'interprétation et le montage de la restitution.
2 Théâtre	ALICE FAURE	<i>Le mythe d'Hamlet</i>	Tout cycle	25 h	Hamlet, l'évoquer et se servir de sa fable : les thèmes de la famille, de l'engagement personnel, du devoir, de la morale. parler plus largement du théâtre, de son histoire, des lieux, etc...
3 Danse et musique	BÉRANGÈRE	<i>Au fil de la transmission, apprends moi</i>	CE1- CE2- CM1- CM2	2 X 20h	comment inventer des mouvements et comment les apprendre aux autres, comment se sentir relier les uns aux autres par des fils invisibles, avec des fils élastiques pour développer des géométries dans l'espace, et à partir de chansons sur le thème de l'apprentissage (lettres et chiffres)
4 Théâtre	MICHELLE BUSSTAMANTE	Le chemin	Cycle 1 ou 2	20h	partage artistique , un accès immédiat à la culture et peut-être pour les enfants une ouverture différente au monde tout en donnant des outils d'apprentissage différents et complémentaires.
5 Danse contemporaine	PASCAL FLEURY	Une danse à inventer	GS au CM2	2 X 20h	La danse contemporaine participe à l'épanouissement des enfants, d'une part par son degré d'exigences mais surtout par son potentiel créatif sans critères formels qui laisse une grande liberté au corps en mouvement. Elle met en perspective la personnalité des élèves en offrant à chacun la possibilité de s'approprier un nouveau langage.
6 Théâtre	QUENTIN DEFALT	Improviser, apprendre et jouer un conte	CP au CM2	25h	proposer à des enfants de travailler sur un conte qu'ils souhaitent inventer et d'en être acteurs à part entière. l'atelier s'attachera à la nature même de la fiction (l'essence du théâtre ?) et par là à chercher la différence entre la réalité, la vérité, la fiction, le rêve, le mensonge... et ainsi inciter les enfants à jouer avec leur imagination.

Discipline		Intervenant	Titre du projet	Public	Volume	Descriptif
7	Théâtre	STÉPHANIE RICHARD	A la découverte des auteurs contemporains	CE2 À CM2	25h	Parce que le théâtre jeunesse est aujourd'hui très riche, nous partirons à la découverte des auteurs vivants. (Suzanne Lebeau, Sylvain Levey, Bruneau Castang, Nathalie Papin entre autres). Chaque enfant s'inscrira dans un mini projet : sa scène avec ses partenaires.
8	Théâtre	STÉPHANIE RICHARD	Conte détourné	GS À CE2	25h	Le conte du Petit Chaperon rouge de Perrault et Grimm avant de découvrir des versions japonaises, maliennes ou russes. Nous lirons ces nouvelles histoires et mettrons à jour leurs différences afin d'inventer notre Petit Chaperon à nous. Ce travail peut se décliner sur un autre conte patrimonial.
9	Écriture	STÉPHANIE RICHARD	Roman policier	CM1 CM2	20h	L'écriture d'un roman policier permettra aux enfants d'aborder la construction d'une histoire, la cohérence, l'imagination, le développement du suspens etc. Si ce genre demande de la rigueur, il permet en parallèle de jouer.

Les volumes horaires, le nombre de classes sont donnés à titre indicatif ; des adaptations au projet commun (artiste intervenant-enseignant) seront possibles.

La présentation des travaux n'est pas un objectif en soi. Les restitutions pourront prendre des formes diverses : ateliers ouverts, rencontres de classes, invitation aux parents, ...

Les dates de restitution doivent être communiquées au plus tôt pour s'assurer de la disponibilité du conseiller pédagogique et de la chargée de développement des jeunes publics et pour permettre la communication entre artistes.

Des visites de la MTD (1h30) sont possibles ; les classes sont également invités aux représentations de la saison culturelle.

Un avant-projet sera transmis à la circonscription sous la forme d'une « Demande de participation à un dispositif partenarial ».

L'attribution des projets en concertation avec les partenaires de la Maison du Théâtre et de la Danse se décide selon les critères suivants :

- ▶ continuité de projets pour une seconde année
- ▶ pertinence des demandes des enseignants en lien avec les projets des classes, du partenariat et les apprentissages des élèves
- ▶ répartition géographique sur le territoire de la circonscription
- ▶ répartition dans les établissements des différents projets partenariats
- ▶ réitération des demandes des enseignants
- ▶ projets menés sur 2 ans au maximum